

Je suis intéressé par la transmission du virus HIV de la mère à l'enfant.

Réponse apportée le **10/30/2014** par **PARIS-BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE**
révisée 22/10/2015

Dans le cadre de votre TPE, vous recherchez des documents sur la transmission du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) de la mère à l'enfant.

Comme vous résidez en région parisienne, nous vous proposons de venir consulter les documents de la Cité de la santé, située dans la Cité des sciences et de l'industrie.

Vous pouvez interroger notre catalogue à distance à l'aide des termes suivants : « [transmission VIH](#) » :

Pour venir à la Cité de la santé, vous trouverez les [informations pratiques](#) sur notre site :

Vous pouvez également vous rapprocher du réseau des Centres régionaux d'information et de prévention du sida (Crips).

Pour contacter un de leurs documentalistes, cliquer sur [le lien](#)

Vous pouvez aussi interroger leur catalogue à l'aide des termes « [transmission VIH enfant](#) »

Un certain nombre de documents sont accessibles en ligne.

Il existe plusieurs associations de lutte contre le VIH. Sur le site de l'une d'elles, Sida-info-service, vous trouverez des informations en lien avec votre sujet :

[Quel est le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant ?](#)

La transmission du VIH d'une mère séropositive à son enfant se fait généralement lors du dernier trimestre de la grossesse et essentiellement lors de l'accouchement. En l'absence de traitement, le taux de transmission se situe autour de 20% pour le VIH1 et de 1% pour le VIH2. Ces taux varient en fonction de l'état clinique et immunitaire de la mère.

La prise d'un traitement antirétroviral pendant la grossesse, puis par l'enfant pendant ses 6 premières semaines, permet d'amener le taux de transmission à moins de 1%. Actuellement ce taux est passé à 0,54 %, les échecs de prévention étant plutôt dus à des échecs de prise en charge.

L'allaitement peut être un facteur de risque pour le bébé. C'est pourquoi il est déconseillé lorsque cela est possible.

L'accouchement par voie basse ne pose pas de problème si la charge virale de la mère est faible. La césarienne reste discutée en fonction de situations individuelles. »

Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH : recommandations du groupe d'experts. Rapport 2013 sous la direction du Dr Philippe Morlat et sous l'égide du CNS [Conseil national du sida] et de l'ANRS [Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales]

Chapitre sur Désir d'enfant et grossesse : à partir de la page 298

<http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Morlat_2013_Mise_en_ligne.pdf>

Et pour élargir vos recherches, vous trouverez sur le site de l'Union nationale des associations de lutte contre le sida (Unals) [la liste des autres associations](#) avec leur site Internet.

[Bibliothèque des sciences et de l'industrie,](#)
<https://www.eurekoi.org>